

LE CIRQUE D'ARLES, L'APPORT DES FOUILLES DEPUIS 1986

Historique des découvertes

Il est traditionnel d'écrire que la première mention concernant le cirque d'Arles se trouve dans les *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury. Au début du XIII^e s., ce maréchal de la cour signalait la présence dans le quartier du cirque, la Roquette, d'un "autel posé sur deux colonnes d'une hauteur immense"¹ : en raison de sa forme particulière ce reste a été assimilé à l'un des compte-tours de l'europe.

Plus tard les auteurs de la Renaissance reprendront cette description sans la modifier comme les Platter ou bien transposeront le vestige sur l'emplacement du théâtre antique, où deux colonnes du front de scène supportent effectivement (encore aujourd'hui) un fragment d'architrave².

La question était ouverte : Gervais a-t-il bien vu le dernier témoin en élévation du cirque ou bien a-t-il attribué par erreur les colonnes du théâtre, situé en pleine ville, au quartier excentré de la Roquette? Pour Constans, l'auteur n'a pu se tromper "car il habita Arles ou en tout cas très certainement eut à plusieurs reprises l'occasion de visiter la ville"³.

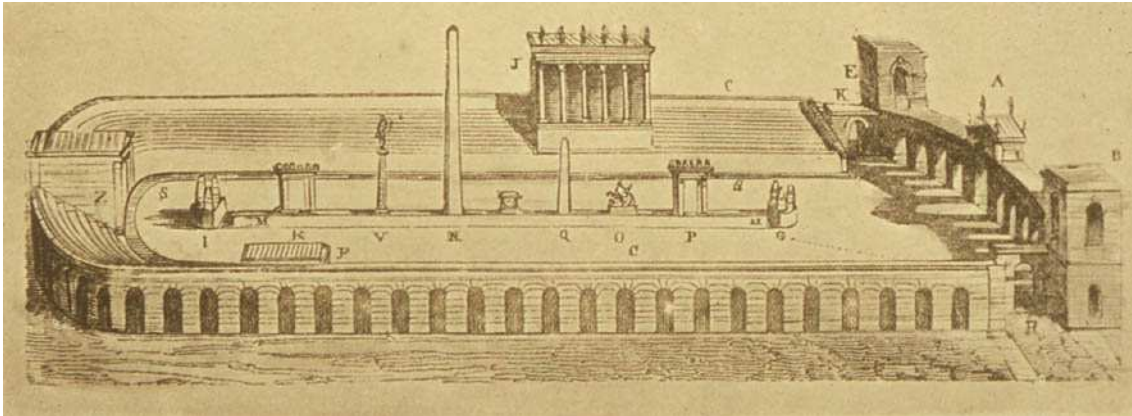
On pouvait cependant en douter, la description de deux colonnes d'une grande hauteur (*duabus immense celsitudinis columpnis*) correspondant parfaitement à celle des fûts impressionnants du théâtre et bien peu à ce que l'on connaît des édicules de la barrière d'un cirque, dont la hauteur ne devait pas excéder trois ou quatre mètres⁴.

1 Tilbury 1885, 374.

2 Lemerle 2005, 90-91 et 168-169 pour les Platter ; pour les autres auteurs cf. Constans 1921, 329-330.

3 Constans 1921, 330.

4 Fauquet 2002, 212-214.



Cette restitution (début XX^e s. ?) d'Auguste V éran ne peut être qu'hypothétique, voire fantaisiste

Depuis les récentes fouilles arlésiennes, la question à mon sens est définitivement tranchée : à partir de la seconde moitié du VI^e s., le cirque et ses abords immédiats (l'habitat parasite et la nécropole qui le flanquent) ont été la proie des récupérateurs de pierres.

Cette spoliation sévère a laissé de nombreux indices et une épaisse couche de déblais de destruction recouvre les alvéoles, l'euripe, les murets de l'habitat tardif ; le tout est scellé par les sables alluvionnaires accumulés à la suite des crues récurrentes du Rhône.

Il semblerait invraisemblable que le fragile compte-tours en marbre, matériau particulièrement recherché, soit resté en place jusqu'au XIII^e s. alors que les gradins, les murs et même l'imposant monolithe de l'obélisque avait été mis à bas sept siècles plus tôt.

Même s'il était connu des riverains c'est donc seulement à partir du XVI^e s. que le monument est périodiquement signalé dans les sources, l'obélisque⁵ en partie enfoui étant montré avec fierté par les Arlésiens à tous les hauts personnages passant par la ville, Catherine de Médicis, Charles IX, Henry IV ou le duc de Savoie, avant d'être dégagé et transporté devant l'hôtel de ville en 1675 "pour la plus grande gloire du roi Louis XIV"⁶.

Au début du XVIII^e s., les murs de la *cavea* sont repérés et mesurés pour la première fois, leur attribution au cirque étant reconnue par les érudits locaux dès cette époque : "il y a apparence que ce sont les fondements des galeries qui entouraient le cirque" écrit l'avocat Jean Raybaud⁷.

Les travaux industriels du XIX^e s. et du début du XX^e s., de même que les observations du service des monuments historiques vont permettre d'affiner la connaissance du bâtiment en 1831, en 1909, en 1911, en 1912 en 1920 et en 1921, en donnant à connaître sa configuration générale, ses éléments constitutifs ou sa largeur⁸.

5 Clair 1837 signale qu'on trouve la trace de l'obélisque dès 1389. Cf Hallier 1987, 57-58 pour un historique complet.

6 Constans 1921, 327 avec les références des archives d'Arles ; sinon cf. Fassin & Lieutaud 1909, 1-17 ; 66-77 ; 118-136.

7 Constans 1921, 325 qui donne les références aux archives d'Arles.

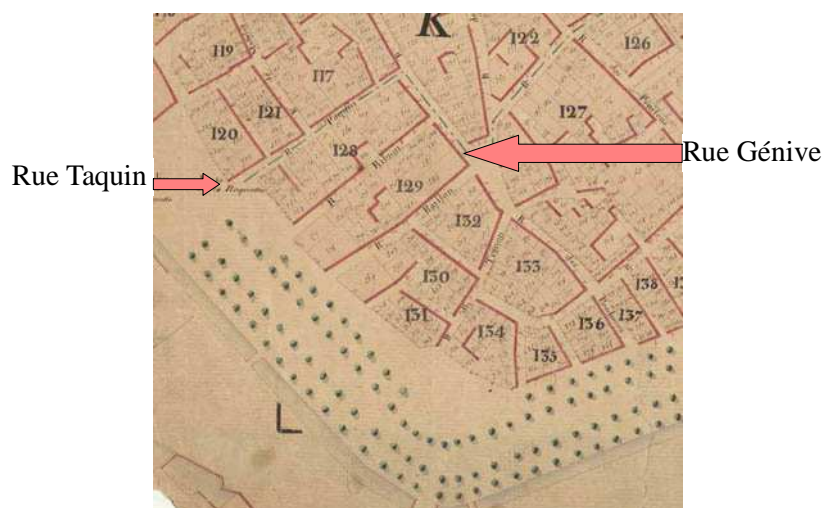
8 Clair 1837, 49-51, 91-96 ; Héron de Villefosse 1909, 300-305 ; V éran 1910, 320-327 ; V éran 1912, 34-36 ; Formigé 1912, 424-438 ; Formigé 1922, 141-144 ; Formigé, 1924, 26.

Une cinquantaine d'années plus tard, les archéologues s'intéressent à nouveau au bâtiment, sporadiquement d'abord en 1969, en 1970, en 1974, de 1978 à 1981, puis de manière plus soutenue de 1984 à 1990⁹ : ce sont les résultats de ces fouilles qui sont brièvement présentés ici.

L'architecture du cirque

Alors que sa largeur hors tout est connue (336 pieds romains, soit 101 mètres), la longueur du cirque ne peut être précisée de manière assurée, les stalles de départ situées dans le quartier de la Roquette étant inaccessibles. Bien après les premières restitutions de Jules Formigé¹⁰ qui proposait 366 m., l'architecte Gilbert Hallier a calculé un rapport de quatre/demi pour le plan de masse, ce qui amène à une longueur de 450 mètres.

Cette hypothèse mathématique est précisée par les travaux de Fabricia Fauquet qui arrive à 440 mètres : une telle dimension correspond non seulement aux besoins du déroulement de la course mais trouve un écho dans l'urbanisme du quartier car la rue Génive arrondie et la rue Taquin en biais semblent garder la mémoire cadastrale des *carceres* et de l'angle formé par le mur de la *cavea*¹¹.



Le sud-ouest du quartier de la Roquette sur le cadastre napoléonien

La structure du cirque d'Arles est de conception simple et répétitive : un mur de podium d'1 m à 1,10 m et un mur de façade d'1,40 m à 1,60 m environ sont réunis par des entretoises d'1,50 m environ recevant les voûtes rampantes de la *cavea*. On peut estimer à deux cents le nombre d'alvéoles (ou loges) qui constituent l'ensemble de la structure porteuse, chacune mesurant intérieurement 5,95 x 3,12 m.

On ne connaît toujours rien de l'architecture des *carceres* recouverts par l'actuel quartier de la Roquette alors que le virage est mieux perçu depuis les fouilles de 1989. Il était traversé en son centre par une porte plus large que les loges, flanquée de deux stylobates débordants permettant de recevoir des colonnes ou des pilastres.

9 Hallier 1987, 58-59. Pour 1969 et 1970, fouille d'une partie de la nécropole flanquant le cirque (dir. Maurice Euzennat et Roger Guéry) ; pour 1974, fouille de quatre alvéoles près du virage (dir. Jean-Maurice Rouquette) ; pour 1978-1981, fouilles de deux alvéoles, d'une portion de l'euripe et de la piste (dir. Maurice Euzennat) ; pour 1984-1990, fouilles de cinq alvéoles du virage, de l'habitat tardif, d'une portion de la piste et de l'euripe, de huit alvéoles dans la partie nord de la *cavea* (dir. Claude Sintès).

10 Formigé 1912, 436.

11 Fauquet 2002, 439-440.

À la suite de mouvements de terrain ou d'un repentir des architectes, des massifs de soutènement ont été plaqués contre le mur de façade afin de le renforcer ; il ne peut s'agir de bases pour l'ajout d'une tribune car ils sont dissymétriques, un à gauche de la porte, deux à droite et construits de différentes manières¹² (on retrouve ce type de massifs plaqués dans le virage du cirque de Valence, récemment découvert¹³).

En raison de la puissance des fondations, les élévations arlésiennes devaient être construites en grand appareil plutôt qu'en charpente de bois comme cela a pu être évoqué parfois. Un bloc très érodé trouvé en 1978 dans une alvéole sud, de même que des quantités importantes d'éclats de taille de pierre présentes dans le remblai de remplissage des loges, confortent cette hypothèse.

Formigé signale la découverte en fouille d'un morceau de corniche qu'il rattache à l'hémicycle du cirque mais rien n'est moins sûr en raison de la présence de la nécropole proche¹⁴. Il semble vraisemblable que la façade ait été percée de baies. Cette idée est amenée par des traces d'activité dès le haut empire dans quelques loges¹⁵, par les habitats tardifs qui colonisent le monument à partir de la fin du IV^es. ou du début du V^e s. en occupant systématiquement les espaces libres sous la *cavea*, à l'exception de quelques alvéoles et par l'examen des hauteurs de sols¹⁶.

Il serait intéressant de pouvoir fouiller une séquence suffisamment longue du bâtiment pour vérifier si les loges inoccupées que l'on rencontre par endroit sont distribuées régulièrement, suggérant ainsi la présence d'escaliers intérieurs ou la présence de portes permettant d'accéder à des escaliers droits disposés le long du mur de *podium*.

Une particularité du cirque d'Arles, qui avait déjà attiré l'attention de J. Humphrey¹⁷, reste pour l'instant inexplicée : des cavités perforant les murs de *podium* et de façade de part en part marquent le centre de plusieurs alvéoles sud. Leur forme allongée (20 cm de large pour 50 à 60 cm de haut) interdit d'y voir des trous de boulin façonnés pendant les travaux des fondations, tandis que leur emplacement au ras du sol écarte l'idée d'une ventilation.

Un dispositif servant à l'évacuation des eaux lors des crues qui affectaient régulièrement le monument est plus vraisemblable mais ces fentes ne sont pas disposées partout (aucune n'a été décelée dans le virage, une seule semble-t-il pour la série des alvéoles nord) et le terrain n'est pas préparé en avant, alors que l'on aurait pu s'attendre à y rencontrer un cailloutis drainant au lieu d'une couche d'argile imperméable.

L'eurype d'une largeur totale de 5,85 m, légèrement désaxé, est constitué de deux murs parallèles d'épaisseur égale, l'intervalle étant rempli de terre. C'est sans doute de cette structure dont parle Honoré Clair dans sa description des découvertes de 1831 : "Un aqueduc élégamment construit en moellons millés circulait dans l'enceinte de l'édifice"¹⁸. Ces murs (0,75 m. de large) ne sont pas fondés aussi puissamment que ceux de la *cavea* mais leur construction est soignée, avec des petits blocs posés en assise régulière.

12 Le premier à droite de l'entrée comporte des éléments d'architecture en remploi les autres sont constitués d'un blocage de petits moellons non calibrés.

13 Ribora 1998, 330-331. A Valence ces massifs ne sont pas liés à la façade, ce qui conduit Albert Ribera à se demander s'il s'agit de contreforts.

14 Formigé 1912, 436. On a trouvé "un sarcophage de marbre blanc, des fragments de colonnes et une portion de l'hémicycle du cirque avec un morceau de sa corniche en pierre mesurant 0.43 de hauteur".

15 Gallia 1990, 147-148.

16 Fauquet 2002, 446.

17 Humphrey 1986, 395.

18 Clair 1837, 91.

Malgré la sévère récupération de l'époque tardive, il est possible d'entrevoir en négatif des murs de refend distribués de manière irrégulière, sans doute pour renforcer les zones supportant les statues, édicules, compte-tours. Grâce aux fouilles de 1981, Fabricia Fauquet a pu proposer un emplacement pour le monument aux œufs à 55 m de l'extrémité est de la barrière¹⁹.

Suivant un dispositif bien connu à *Leptis Magna* et au cirque de Maxence, les bornes étaient en corps détachés, ménageant à l'arrière un espace en demi-lune suffisant pour que les servants puissent s'y abriter²⁰. Des lambeaux de béton de tuileau indiquent sans ambiguïté que la barrière était agrémentée de bassins et sans doute d'un décor de qualité : le fragment d'une sculpture en marbre (qui devait être de grande taille en raison de la largeur des plis) découvert dans une tranchée de spoliation doit lui être rattaché, plutôt qu'à la nécropole éloignée²¹.

Des fragments de plaques de marbre calibrées sont souvent rencontrés, leur fréquence près de la barrière et nulle part ailleurs dans le monument devant faire penser aux restes d'un décor. Il est difficile de dire cependant si ce placage, dont on a de nombreux exemples dans l'iconographie des cirques, existe dès l'origine ou constitue une refonte tardive comme on le verra plus loin.

Un drain ménagé à l'extrémité de la barrière servait à contrôler le débit de l'eau de ces bassins. Son départ est connu depuis la fouille de 1990 : il franchit la piste en sous œuvre avec un net pendage pour aboutir au niveau de l'alvéole sud où sa sortie avait été repérée depuis 1974. Ce type de dispositif est aussi attesté à *Leptis Magna* ou Tyr²².

La piste a été reconnue en 1979, en 1984 puis en 1988. Elle semble comporter un pendage régulier vers le centre du cirque, peut-être pour l'évacuation de l'eau comme à Antioche²³ et a été construite à partir de couches d'argiles superposées. Un cailloutis de calcaire local soigneusement calibré et damé termine la surface. Comme on pouvait s'y attendre, les fouilles ont permis de constater le bon état de la piste à l'extérieur du virage et son usure à l'approche des bornes, où chaque aurige s'efforçait de passer ; les réparations étaient fréquentes, une simple recharge d'argile venant combler la zone dépressionnaire avant qu'une lentille de cailloutis ne soit posée²⁴.

Le système de fondation

Le cirque est situé le long du Rhône, sur un terrain fluvial peu porteur : des études au pénétromètre réalisées lors de la construction voisine du musée de l'Arles antique en 1985 ont détecté des zones d'affaissement par endroit et la présence d'un banc de gravier dur à 35 m. de profondeur seulement, inaccessible pour la technologie de l'époque.

Des fondations exceptionnellement puissantes ont donc été mises en œuvre par les ingénieurs romains afin de compenser cette faiblesse structurelle : renforcement du sol par fonçage de pieux, exhaussement des maçonneries, apport de matériaux pour stabiliser l'ensemble.

19 Fauquet 2002, 449.

20 Humphrey 1972, 52-53.

21 Sintès 1990, 56.

22 Humphrey 1986, 45.

23 Humphrey 1986, 454.

24 Pour une étude complète de la piste cf. Sintès 1990b.

Lors de travaux relatifs au canal d'Arles à Bouc en 1909-1910, les archéologues avaient déjà noté la présence d'un pilotis de fondation sous les alvéoles à la naissance du virage, mais on pouvait se demander si son usage était limité à cette portion fragile du bâtiment ou si son emploi avait été généralisé²⁵.

Pour répondre à cette question, des fouilles conduites en 1989 ont exploré les alvéoles XIV et VII, puis des prélèvements effectués dans les alvéoles XIV, VIII, IV, BVIII3 à l'opposé du virage et dans une portion rectiligne. La présence constante du pilotis permet maintenant d'affirmer que cette technique de renfort du sol a été employée sous tout le bâtiment.

Le choix des essences et leur distribution ne relève pas du hasard des coupes forestières mais bien d'une planification soignée. Sous le mur de façade et sous le mur de *podium*, on ne trouve que des résineux (*pinus halepensis* et *pinus pinea* en grande majorité, quelques *pinus silvestris*)²⁶. Sous les entretoises recevant tout le poids des voûtes rampantes de la *cavea*, seuls des chênes sont présents (*quercus ilex* et *quercus* à feuillage caduc) : tous ces arbres étaient et sont toujours abondants dans la région d'Arles.

La logique du matériau est respectée : les bois les plus faibles (les pins) sont placés sous les maçonneries les plus légères, tandis que les troncs de chêne, plus résistants, supportent le poids le plus fort. Ce parti permet de gérer au mieux la ressource, les résineux étant plus abondants dans nos régions, plus faciles à travailler aussi, économisant ainsi les moyens engagés.



Pieux de fondations lors des fouilles des années 1980

On a pu compter trois rangées de 18 à 20 pieux sous chaque entretoise, trois rangées de 12 pieux sous chaque portion de mur de façade et deux rangées de 10 pieux sous chaque portion du mur de *podium*. Une estimation pour la totalité de la fondation du cirque fait état d'une dépense d'environ 25 000 arbres, dont 16 000 tiges de chênes.

25 Formigé 1912, 436-437. L'auteur signale à propos de la fondation des gradins "le tout est sur pilotis de chêne très serré, non fretté et mesurant en moyenne 3 m".

26 L'étude pour la détermination des essences et leur datation a été réalisée par Frédéric Guibal (Institut Méditerranéen d'écologie et de paléocologie) et l'étude technologique par Jacques Brémond, (Musée de l'Arles et la Provence antiques) que l'auteur remercie chaleureusement.

D'après F. Guibal²⁷, la chênaie exploitée pour le débitage devait avoisiner une superficie de 200 hectares. L'utilisation minoritaire d'essences qui ne poussent pas au voisinage immédiat du chantier (le pin sylvestre ne se rencontre pas avant Apt, 70 km plus au nord) s'explique peut être par la nécessité de compléter ponctuellement l'approvisionnement en allant chercher la ressource un peu plus loin²⁸.

L'étude des pieux et celle de leur mise en place ont apporté un éclairage précieux sur la conduite logistique de l'ouvrage, les équipes de bûcherons, de terrassiers et de maçons travaillant simultanément dans les forêts et sur le chantier. Les fûts sont arrivés à pied d'œuvre peu après leur abattage et ont été travaillés frais, de l'écorce adhérent encore solidement à la grume au moment du fonçage. Des poinçons posés à froid par frappe d'un coin indiquent peut être l'origine ou le fournisseur de cette matière première, mais aucun parallèle épigraphique n'a encore été trouvé²⁹.

Chaque arbre a été redressé à l'herminette et à la scie, en léger biais afin que la pointe se trouve formée dans le cœur dur en évitant le fragile trou médullaire (ou trou de sève) et dans un sens contraire à celui de la pousse afin de renforcer la tenue de la tige. Après que les pilots aient été enfoncés à refus dans les tranchées avec un écartement de vingt à trente centimètres, les extrémités débordantes matées et éclatées sous la violence du pilonnage ont été soigneusement recépées au même niveau, certaines têtes recevant alors une deuxième marque frappée à froid, un chiffre cette fois-ci dont on ne comprend pas l'usage (marque de repère, comptage?).

La tranchée ainsi préparée a été laissée aux maçons qui sont venus déposer un blocage assez grossier, suivi en hors sol d'une dizaine d'assises aux joints beurrés soigneusement tirés au fer. Cette partie débordante a alors été comblée par des remblais tout venant et par les résidus de la taille des pierres d'œuvre. Le haut de la fondation devant recevoir les blocs du grand appareil se termine par un horizon régulièrement arasé et lissé au ciment de chaux, matériau qui a conservé l'émouvante trace des chaussures à clous des ouvriers.

L'examen de cette fondation amène de nombreuses informations mais aussi pose de grandes questions : les essences locales utilisées si abondamment, la rapidité de la mise en œuvre, l'organisation générale et la planification logistique, l'habileté technologique des ingénieurs indiquent clairement que des moyens financiers considérables ont été mobilisés. Il faut donc imaginer un ou plusieurs commanditaires puissants et déterminés : peut être une association de ces riches patrons, propriétaires terriens ou naviculaires marins dont on trouve si souvent la trace dans l'histoire arlésienne³⁰ ?

Faut-il aller jusqu'à voir dans ces travaux la marque de l'empereur ? C'est sans doute excessif pour le deuxième siècle, les conditions politiques et économiques ayant bien changées depuis la période augustéenne où Arles bénéficiait de la faveur impériale pour la construction de ses monuments publics³¹. Quand à reconnaître, comme cela a été suggéré oralement par certains chercheurs, la marque d'une aide militaire en raison des techniques utilisées pour les pieux et des traces de chaussures à clous, cela semble bien aventureux dans une province sénatoriale comme la Narbonnaise.

27 Rapport d'analyse dactylographié du 8 novembre 1994.

28 Dans son rapport, F. Guibal précise toutefois "Même si la probabilité d'une origine locale des arbres est élevée, les fortes valeurs des tests statistiques [...] conduisent à ne pas écarter l'hypothèse de bois importés". Dans ce cas la dépense eut été encore plus grande pour les commanditaires.

29 Les marques frappées à froid sur bois sont communes à la période moderne, les grumes étant marquées avant d'être livrées.

30 Christol 1982.

31 Gros 1987, 339-363.

Datation du cirque

La datation du cirque d'Arles est un point débattu de longue date : pour Constans le bâtiment ne pouvait être postérieur au I^{er} s. en raison de l'appareil de moellons smillés des fondations qui présente "les mêmes caractères qu'au *forum*, au théâtre et à l'amphithéâtre"³², mais aussi en raison de la célèbre inscription d'*Annius Camars*, tribun de la plèbe en 83, qui mentionne que des jeux du cirque seront organisés en sa mémoire³³.

Après les fouilles des années 1970 et 1980, l'abondant mobilier céramique recueilli va permettre par tâtonnements successifs de proposer une construction démarrée à la fin du I^{er} s. (les années 90-100) avec une mise en exploitation au tout début du II^e s. et donc l'organisation des premières courses à cette date. Cette datation semblait en outre rentrer dans un schéma global d'aménagement, le "second plan d'urbanisme" dotant la ville d'importants monuments de jeux (amphithéâtre et cirque) un siècle après le premier plan de l'époque d'Auguste qui a vu naître le *forum*, le théâtre, l'enceinte.

Le problème posé par l'inscription de Camars pouvait être résolu de deux manières : soit la date proposée (sujette à caution) est plus tardive comme le pensait H. G. Pflaum, soit des jeux ont été donnés dans un espace sommaire aménagé préalablement à la construction du monument.

Ces questions ont trouvé un nouvel éclairage avec l'étude dendrochronologique réalisée par Frédérique Guibal : tous les arbres dont les cernes sont utilisables (les chênes) ont été abattus durant l'hiver 148-149, sauf un provenant d'un lot plus ancien, abattu en 143, qui constitue peut être un remploi. Même si quatre alvéoles sont concernées sur les 200 environ que compte le cirque, le terminus donné bouleverse la connaissance que l'on pouvait avoir du bâtiment.

Une construction au milieu du II^e s., sous le principat d'Antonin le Pieux et non comme on le croyait jusqu'alors, sous Domitien, est capitale car elle prouve désormais que le monument est postérieur à la refonte du *circus maximus* datée de 103³⁴. Arles rejoint ainsi la nombreuse série des grands cirques en pierre de l'empire romain datés du milieu du deuxième siècle avec lesquels de nombreuses similitudes architecturales sont perceptibles, comme ceux d'Afrique ou d'Espagne et qui semblent plus ou moins tous s'être inspirés du modèle du cirque de Trajan.

La présence de ce pilotis sous l'ensemble des maçonneries du cirque d'Arles, la possibilité d'obtenir des résultats dendrochronologiques suffisants grâce aux chênes, ouvrent par ailleurs une perspective de recherche prometteuse. Avec des moyens et du temps, il serait en effet possible d'effectuer des prélèvements sous la vingtaine d'alvéoles dégagées depuis le XIX^e s., toujours accessibles et placées dans des endroits assez éloignés pour qu'ils soient significatifs.

La précision des datations donnerait alors une image de la marche du chantier pouvant éclairer l'histoire du cirque d'Arles mais aussi la connaissance des grandes entreprises de constructions antiques : combien de temps faut-il pour mener à bien les fondations d'un tel ensemble, le chantier est-il conduit d'un seul tenant, commence-t-on par une extrémité pour terminer par l'autre ou bien avance-t-on par tranches ?

32 Constans 1921, 331.

33 Pflaum 1978, 312-313. Pour cet auteur, le monument érigé par Camars (CIL XII, 670) prévoyant l'organisation de jeux du cirque n'est pas obligatoirement celui de l'inscription romaine du tribun de la plèbe (CIL VI, 449) et doit plutôt être daté du début du deuxième siècle.

34 Humfrey 1986, 102.

L'approvisionnement en bois d'œuvre varie-t-il en qualité et en provenance au fur et à mesure de l'avancée des travaux ? Autant de questions passionnantes qui semblent pouvoir être examinées à Arles.

Des courses ont-elles eu lieu avant les années 150, comme pourrait l'indiquer l'inscription de Camars (si la datation de 83 est la bonne) et si oui, ont-elles pris place dans un espace aplani et équipé le long du Rhône, espace qui va accueillir le cirque en pierre quelques années plus tard ? Cette hypothèse n'était pas à négliger depuis la mise en évidence dans les fouilles de 1988 d'une levée de terre parallèle au lit du Rhône, présente sous les alvéoles : s'agissait-il d'une protection contre le fleuve ou d'une butte dressée pour accueillir des gradins rustiques ? Les fouilles permettent de répondre par la négative. La zone n'est pas densément occupée mais les traces d'activité y sont certaines et anciennes, un habitat protohistorique abandonné dans la première moitié du IV^e s. ayant même été détecté à une petite distance du virage.

Pour le haut empire les témoignages sont multiples autour du monument, aménagements artisanaux ou funéraires dont certains le touchent presque. Les fouilles de 1989 ont révélé pour la première fois la présence de vestiges, certes peu datables, mais placés immédiatement sous le cirque : dans l'angle de l'alvéole VIII, un puits a été détruit par le fonçage du pilotis de bois, ne laissant subsister qu'un quart de sa structure. L'année suivante la fouille de l'euripe a livré une structure bâtie en pierre sèche et briques crues, qui préexistait. Ces témoignages sont modestes mais ils excluent l'espace totalement libre nécessaire au déroulement d'une course de char, aussi sommairement aménagé soit-il.

Le cirque pendant la période tardive

S'il semble désormais assuré par l'analyse dendrochronologique que la construction du cirque a démarré au milieu du deuxième siècle, on aurait pu tenir pour vraie l'installation de son obélisque à la même période. La provenance du monolithe a amené de nombreuses prises de position entre les tenants d'une origine égyptienne et ceux d'une origine varoise, la carrière de l'Estérel, mais personne n'a jamais douté de son installation dans le cirque dès l'origine³⁵.

Or le dossier a pris un tour nouveau avec l'identification de la roche par Annie Blanc : "Il s'agit d'une quartzomonzonite, identifiée par L. Lazzarini qui a étudié la carrière d'origine. Appelée par les anciens marbre Troadense, cette roche voisine d'un granité était extraite dans l'ouest de l'Anatolie, près d'Alexandrie de Troade". Il semble que les pierres en soient exploitées à partir du II^e s. et exportées à partir du III^e s.³⁶

Cette information, jointe aux fouilles de 1990 qui ont montré des reprises de l'euripe au IV^e s. a amené Alain Charron et Marc Heijmans à reprendre l'idée ancienne d'une érection de l'obélisque sous Constantin : "Entre 310 et 316, Constantin paraît favoriser la ville d'Arles où il fit transférer en 313 l'atelier monétaire d'Ostie et convoquer le 1^{er} août 314 un concile chargé de réexaminer l'affaire donatiste. Sa présence y est assurée en 310 et 316 et l'un de ses fils, Constantin II y naquit, probablement en février 317. L'embellissement du cirque ne paraît pas étonnant dans un tel contexte"³⁷.

35 Fassin & Lieutaud 1909, 2-3.

36 Annie Blanc (Centre de recherches sur les monuments historiques) dans un rapport daté du 28 octobre 1991.

37 Charron & Heijmans 2001, 378.

L'obélisque que l'on croyait jadis venu d'Égypte serait en fait l'élément majeur de cette reprise : seul à avoir été importé durant l'Antiquité en Occident, il signifierait alors un geste politique fort.

Cette hypothèse (déjà suggérée par le Père Pagis en 1688³⁸, J. Humprey en 1986³⁹ ou Carolyn Nicholson en 1989⁴⁰) est séduisante et j'y adhèrerais sans réserve, si ce n'était la faible ampleur des travaux de réfection. Aucune reprise tardive n'est notable pour la portion d'euripe fouillée en 1980, ni pour celle fouillée en 1981. En 1990 des travaux datables du début du IV^e s. ont bien été détectés au bout de la barrière, près de la *meta prima*, mais ils ne concernent que le mur en demi-lune. Le tout cadre mal avec ce que l'on peut attendre d'une refonte liée à l'installation somptuaire d'un obélisque et la dépense considérable que cela a dû engendrer. L'emplacement de l'obélisque ayant été déterminé assez précisément par Fabricia Fauquet⁴¹, il faut peut être attendre d'en fouiller les fondations avant de se prononcer définitivement...

Il n'y a pas lieu ici de revenir longuement sur l'occupation du cirque par un habitat tardif, la question ayant été examinée déjà à plusieurs reprises⁴². Je rappelle simplement que la nécropole qui entoure le cirque depuis la seconde moitié du II^e s. évolue dans son occupation du sol ; à partir de la fin du IV^e s. la portion proche du virage est désaffectée, certains des monuments funéraires étant même réutilisés comme habitats. Le cirque est alors systématiquement occupé, les utilisateurs colonisant les alvéoles libres sous la *cavea* et plaquant en façade des appentis ou des extensions.



Habitat tardif parasite du cirque romain (maquette, musée départemental Arles antique)

Les premières datations utilisables (extrême fin du IV^e s.) m'avaient conduit à proposer un lien entre cet accroissement visible de la population arlésienne (sensible au cirque mais aussi sur d'autres sites) et le transfert de la préfecture des Gaules dont on sait qu'il intervient entre 394 et 408⁴³.

38 Fassin & Lieutaud 1909,2.

39 Humprey 1986, 397-398.

40 Nicholson 1989, 300.

41 Fauquet 2002, planche LXXVII.

42 Sintès 1994, 185-189 ; Heijmans 2004, 360-365.

43 Sintès 1994, note 36 ; sur le transfert et les problèmes qu'il pose cf aussi Heijmans 2004, 384-385.

Depuis, le dossier céramologique ayant été repris et affiné par l'examen d'un large corpus amphorique, les datations proposées par Jean Piton évoluent plutôt vers la première décennie du V^e s.⁴⁴ ce qui ferait entrer l'occupation des espaces publics d'Arles dans le cadre d'un phénomène observé plus largement en Narbonnaise.

Les sources, peu nombreuses mais claires, prouvent que des courses ont été organisées tardivement à Arles : Ammien Marcellin rapporte que l'empereur Constance donna des jeux dans le cirque à l'occasion de son trentième anniversaire de règne⁴⁵ ; Sidoine Apollinaire signale des jeux et Procope évoque ces rois Francs qui donnent encore des courses de chars en 541, peu après être devenus les maîtres de la ville en 536⁴⁶. Ces événements, du moins le second, ont-ils eu lieu dans le cirque monumental ou bien ailleurs dans un espace aménagé pour la circonstance ? Que restait-il à cette époque du monument magnifique de l'époque antonine, peut être embelli à nouveau sous Constantin ?

Grâce aux fouilles des années 1980-1990, on peut donner quelques orientations à ces questions. L'examen de la piste prouve (pour ses portions observées jusqu'à ce jour) que rien n'est venu occuper ni au V^e s. ni au VI^e s. alors que la totalité des alvéoles fouillées est colonisée par de l'habitat à la même époque. Même lorsque la destruction va débiter, les couches de remblais qui scellent les vestiges du cirque et ceux de l'habitat tardif débordent de quelques mètres la *cavea* et la barrière démantelées par les récupérateurs de pierres, sans jamais recouvrir la piste au-delà.

Deux tombes (difficiles à dater mais que leur position stratigraphique permet de voir comme très tardives) sont présentes sur la piste, l'une creusée tout contre le parement du mur de la barrière, l'autre à l'extrémité ouest, près de l'emplacement des bornes. Dater le début et la fin de cette exploitation en carrière, activité qui par essence ne laisse pas beaucoup d'indices, est délicat : le matériel céramique recueilli amène cependant Jean Piton à proposer un abandon dans la deuxième moitié du VI^e s., ce que semble confirmer le matériel numismatique étudié par Georges Depeyrot, qui trouve en place dans l'habitat des émissions de la mi-VI^e s., notamment deux triens d'or au nom d'Anastase et de Justinien⁴⁷.

On peut donc conclure que même en prenant une date haute pour le début de la destruction, il était possible (techniquement en tout cas) d'organiser une course dans le cirque en 541, les couches de destruction ne débordant sur la piste que de quelques mètres, les rares tombes étant plaquées sur le côté et le dernier état de la piste montrant une surface abîmée certes mais encore utilisable.

Si tel a été le cas, il faudrait alors se demander pourquoi les rois Francs ont tenu à utiliser un bâtiment en partie ruiné : prestige du lieu dans l'imaginaire local, souhait de montrer une continuité avec l'empire romain ou tout simplement bon sens, la piste étant encore suffisamment large et dure pour pouvoir servir ? Ce sont en tout cas les derniers moments de la vie du site : après la fin du VI^e s. ou le début du VII^e s., aucune activité humaine n'y est plus détectée jusqu'au XIX^e s. et seuls les alluvions du Rhône viennent s'y accumuler.

44 Piton 1998, 107-115.

45 Am. mar, 4, 8-9.

46 Sid. Apol Epist., I, II,10 ; Procope, De bel. Goth, III, 33, 5.

47 Depeyrot 1987, 66.



Le cirque sur la maquette de l'Arles antique

Texte de Claude Sintès, extrait de « Les monuments des spectacles et le Plan Patrimoine Antique : *Gallia Narbonensis -Alpes maritimae* » / Ville de Fréjus : service du Patrimoine, INRAP, DRAC PACA, Agence Régionale du Patrimoine, CNRS – IRAA (Aix-en-Provence), Université de Provence [s. d. ca. 2007].

Reproduction autorisée avec la mention "Site patrimoine de la ville d'Arles - www.patrimoine.ville-arles.fr ainsi que le nom du ou des auteurs

Direction du Patrimoine - Hôtel de ville - BP 90196 - 13637 Arles Cedex
Tél. 33 (0)4 90 49 38 20 Fax. 33 (0)4 90 49 35 30 Email : patrimoine@ville-arles.fr